

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

à la quatre-vingt-douzième session du Conseil

28 novembre – 1^{er} décembre 2006

Genève

QUATRE-VINGT-DOUZIEME SESSION DU CONSEIL

28 novembre 2006
Genève

MICEM/7/2006
Page 1

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

1. C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de ce Conseil et je me félicite de votre participation active à nos débats et à notre dialogue à l'heure où nous nous efforçons de relever collectivement les défis que pose la gestion des migrations dans le contexte actuel de mondialisation croissante.

2. Je tiens à remercier chaleureusement l'Ambassadeur Khan qui a si pertinemment présidé le Conseil, ainsi que les autres membres du Bureau pour leur appui et leur assistance au cours de l'année écoulée. Je remercie également le Président et les membres du Bureau nouvellement élus. L'orientation que vous donnerez aux travaux du Conseil revêt une importance critique pour la manière dont l'OIM se positionnera dans l'avenir.

3. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à nos deux nouveaux Etats Membres, le Népal et le Monténégro. En vous ralliant à l'Organisation, vous soulignez à la fois le rôle de l'OIM et l'intérêt que vous accordez vous-mêmes à la question migratoire.

Monsieur le Président,

4. 2006 a été une année très active, et sans vouloir entrer dans le détail de toutes les tâches importantes auxquelles nous avons été occupés, j'aimerais néanmoins souligner quelques-unes des manifestations et des activités qui nous ont particulièrement mobilisés.

5. Au cours de l'année écoulée, la problématique migration/développement a véritablement occupé le devant de la scène tant au sein de la communauté internationale que parmi nos Etats Membres. Le Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement, en septembre, a été le point culminant des efforts déployés à l'échelle régionale pour rendre compte des liens unissant migration et développement. En Afrique, les hauts responsables qui se sont réunis à Alger, à Rabat et pour finir à Banjul, ont pour la première fois adopté une position commune sur la question migratoire. Au Bénin, l'OIM a apporté son aide dans la mise sur pied d'une conférence qui a fait date sur la question des rapatriements de fonds et sur le rôle positif que ceux-ci peuvent jouer dans le domaine du développement.

6. Avec l'aide du Gouvernement belge, nous avons réuni des praticiens du monde entier afin de passer en revue les défis et les opportunités que peut susciter la migration en matière de développement. Et à Rabat, les hauts responsables d'Europe et d'Afrique ont pris l'engagement de mener un dialogue devant préparer le terrain pour chercher des solutions communes aux défis migratoires.

7. Les processus consultatifs régionaux en Amérique latine, en Asie et en Afrique ont offert aux gouvernements de nouvelles opportunités pour débattre des aspects multiples de la migration contemporaine.

8. A New York, un consensus s'est pour la première fois nettement dégagé aux Nations Unies. Les Etats ont reconnu l'urgence qu'il y avait à collaborer en vue de relever les défis que posent les migrations et tous ont mis l'accent sur les liens directs unissant migration et développement. J'ai personnellement été frappée également par le nombre d'orateurs ayant choisi de faire ressortir les aspects potentiellement positifs de la migration. C'est un point sur lequel nous n'avons pas cessé d'insister à travers nos programmes dans ce domaine, et plus particulièrement notre programme de Migrations pour le développement en Afrique (MIDA).

9. Je suis heureuse de dire que, depuis le Dialogue de haut niveau en septembre, l'attention suscitée par cette question n'est pas retombée. La conférence qui a réuni la semaine dernière des ministres et des fonctionnaires de l'Union africaine et de l'Union européenne sur le thème Migration et Développement, à laquelle le Directeur général et moi-même avons participé, a renforcé encore l'engagement pris de continuer à développer ces liens importants. Le Forum mondial que la Belgique accueillera en juillet 2007 soutiendra cet élan.

10. Je voudrais également m'attarder un instant sur un domaine qui me passionne : la lutte pour la parité entre les sexes. Notre Groupe de travail sur les questions de genre (WGGI) a réussi à faire prendre conscience des questions de sexospécificité au sein de l'OIM, dans les opérations que nous déployons, et sur un plan plus général encore. D'une simple action d'éducation, nous sommes passés à la mise en œuvre de projets spécifiques et avons fait en sorte que l'Organisation dans son ensemble et les opérations qu'elle déploie soient imprégnées de cette question et s'y montrent sensibles. En outre, une collaboration renforcée avec le FNUAP et l'OSAGI, pour ne citer qu'eux, a contribué à une meilleure perception des questions de migration et de genre de la part des parties prenantes. Comme les femmes migrantes sont de plus en plus nombreuses, il convient de veiller à ce que nous soyons toujours attentifs à leurs besoins et aux opportunités qui s'offrent à elles.

Mesdames et Messieurs,

11. Si l'année écoulée a été une année critique en termes de migrations, elle aura également été une année importante pour l'OIM en tant qu'organisation. Après avoir passé sept années en son sein, il m'apparaît clairement qu'elle est aujourd'hui à la croisée des chemins.

12. Tandis que la question migratoire se hissait tout en haut de la liste des priorités de la communauté internationale, l'OIM s'est développée et a élargi son champ d'activités. Cette évolution traduit en partie les efforts que nous avons sciemment déployés pour remédier à certaines lacunes et renforcer la pertinence de l'Organisation, et pour une autre partie aussi la flexibilité et la réactivité de notre Organisation, que vous êtes nombreux à apprécier. Il ne faut pas se cacher que cela reflète aussi la complexité croissante du fait migratoire à l'ère de la mondialisation. L'attention toute particulière que suscite aujourd'hui la migration, et les efforts qui visent à y répondre de manière plus cohérente, garantissent que l'OIM continuera d'être fortement sollicitée pour ses services.

13. Cela étant, cependant, la structure de l'Organisation et sa gouvernance n'ont pas suivi. Les tensions qui en résultent sont manifestes. Nous nous battons pour gérer efficacement et rationnellement une organisation mondiale qui compte plus de 5.000 agents, près de 300 bureaux et un budget d'opérations dépassant les 750 millions de dollars, avec une structure de base qui a été pensée il y a plus de 50 ans. Certes, nous disposons dans une certaine mesure d'instruments et de technologies modernes, mais les méthodes essentielles ont peu évolué. Alors que l'Organisation a vu sa taille doubler et même davantage au cours des huit dernières années, à la fois en termes de Membres et d'opérations, les seuls changements apportés à la structure de base l'ont été par le biais de la délocalisation et de l'ajout de bureaux régionaux et de liaison. Aujourd'hui, la croissance de l'OIM est tributaire de la permanence des efforts pour créer et financer de nouveaux projets et programmes, mais aussi de la rapidité avec laquelle l'Organisation peut déployer des opérations d'urgence de grande envergure.

14. Selon moi, le moment est venu pour nous tous, mais surtout pour vous, nos Etats Membres, de réfléchir à l'avenir de l'Organisation afin de décider de l'orientation que nous voulons lui voir prendre : l'OIM doit-elle être l'Organisation intergouvernementale chef de file sur la scène migratoire ? Doit-elle être la principale dépositaire des connaissances et de l'expérience acquises au fil de l'action qu'elle a menée sur cette scène ? L'OIM doit-elle être l'intervenant principal vers qui se tourneront les migrants en quête d'assistance ? Doit-elle prolonger ses efforts au niveau de l'aide qu'elle apporte aux pays dans le renforcement de leurs capacités en matière migratoire ? Doit-elle être le fer de lance dans le processus consistant à intégrer la migration dans l'éventail complet des questions de sécurité, de développement et de politique économique et sociale de ce 21^{ème} siècle ?

15. Je pose toutes ces questions non pas dans un esprit de division, mais pour vous confronter à la nécessité de réfléchir à la tournure que vous souhaitez voir prendre par l'Organisation durant ce siècle à peine débuté et de commencer à œuvrer dans ce sens. Les défis que nous avons à relever et les services que nous offrons aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux pour lesquels l'Organisation avait été conçue au départ. J'ai la conviction qu'il nous faut à présent la doter des structures et des outils nécessaires pour relever ces défis.

16. Il n'y a là rien de nouveau pour ceux d'entre vous qui ont suivi de près l'évolution de l'Organisation. En fait, c'est devenu un thème récurrent de mon action au sein du Sous-Comité du budget et des finances. Nous ne le posons pas toujours en tant que tel, mais il est au centre de nos débats actuels sur la stratégie et le mandat, les structures de gouvernance et les niveaux budgétaires. A ce propos, j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte de rendre hommage aux efforts que l'Ambassadeur de Alba et l'Ambassadeur Whelan ont déployés à cet effet, et qu'a poursuivis l'Ambassadeur Khan, en vue de faire naître parmi les Membres un consensus sur la stratégie et le mandat de l'OIM. Je sais que ce travail se poursuit et que la volonté existe de progresser réellement au cours des mois prochains, et je vous encourage dans ces efforts.

Mesdames et Messieurs,

17. Les divergences de vues sur ces questions ayant été clairement évoquées, je voudrais en venir à présent aux terrains d'entente et aux objectifs communs.

18. Chers collègues, l'avenir de l'Organisation et les services qu'elle offre à ses Membres exigent que nous nous attaquions à ces problèmes avec une détermination sans faille. Avec l'appui des Etats Membres, l'Administration a opéré un certain nombre d'ajustements au cours

des huit années écoulées afin d'emboîter le pas à cette croissance qui se vérifie tant au niveau de l'ampleur que de la variété des activités déployées. En plus de la délocalisation qui nous permet de faire plus avec moins, nous nous sommes également efforcés de déléguer davantage de responsabilités et de donner plus de marge d'action aux responsables sur le terrain. Le Siège s'est aminci à mesure que davantage de fonctions de soutien ont été transférées à Manille ou ailleurs, et le seront bientôt à Panama.

19. Comme bon nombre d'entre vous le savent, l'Organisation est de plus en plus financée à l'aide des revenus discrétionnaires et des fonds des projets, et de moins en moins à l'aide des contributions assignées à la partie administrative du budget. En raison notamment de l'insistance sur l'austérité financière, les structures de gestion n'ont pas accompagné la croissance de l'Organisation. En fait, à certains égards, si l'on considère la sollicitation extrême des ressources disponibles, on peut dire que la manière dont l'OIM est gérée a régressé.

20. Même si je pense que nous devrions tous nous réjouir des efforts faits par l'OIM et de la prudence qu'elle manifeste en matière financière, nous devons aussi avoir conscience de ce que cela lui a coûté et des risques auxquels cela l'expose. Les contrôles internes, le personnel et son moral, la rentabilité des opérations et les priorités qui leur sont assignées sont l'objet d'une pression énorme. Les impératifs de coordination, de cohérence d'approche et de transparence dans les décisions d'un bout à l'autre de l'Organisation désormais présente sur toute la surface du globe ne font qu'aggraver les difficultés que rencontrent dans leur travail les membres du personnel. Les ressources financières sont une partie du remède, mais – de façon plus importante et pour bien positionner l'Organisation dans l'avenir – l'Organisation doit disposer d'un mandat plus adéquat de la part des Etats Membres. Les réformes institutionnelles et de gouvernance devant permettre à l'OIM de remplir ce mandat devraient se voir accorder le même rang de priorité.

21. Comme un certain nombre d'Etats Membres l'ont clairement fait savoir dans leurs interventions sur le budget et la stratégie, il s'agit là de questions étroitement liées et qui concernent également la gouvernance. Même s'il nous faut les traiter toutes, j'aimerais vous convaincre, vous les Etats Membres, de la nécessité de commencer par donner à l'OIM une vision ou un but plus clair pour l'avenir.

22. Selon moi, l'OIM doit être davantage que la somme des projets que nous mettons au point et que nous réalisons. L'atout central de l'Organisation est sa vaste expérience acquise en aidant les Etats Membres, avec toute la flexibilité voulue, à gérer les défis migratoires dans un large éventail de domaines. Parallèlement, nous avons étudié la question de la politique migratoire dans une mesure qui est sans comparaison avec ce qu'ont pu faire jusqu'à présent d'autres organisations intergouvernementales. Pourtant, les défis que nous réserve le 21^{ème} siècle exigent que nous fassions mieux encore dans ce sens si nous voulons garder notre pertinence.

23. Le moment est venu d'examiner résolument ces questions et de fixer pour l'OIM un cap à suivre pour les années à venir. Dans quelques années, tant le Directeur général que moi-même aurons probablement été appelés à d'autres fonctions. Il nous appartient – de même qu'à vous, représentants des Etats Membres – de laisser à nos successeurs une organisation pourvue d'un statut lui permettant d'assumer clairement son rôle d'acteur principal sur la scène migratoire, dans l'intérêt de tous et pour les 55 prochaines années au moins.